


Ministère des Ressources naturelles et des Forêts 	Fiche d'harmonisation chantier YVON (BMMB)	Date de rédaction MAJ	2023-10-24 2023-12-06
		Date où le document a été adopté	Non révisé/Non adopté Pour information seulement

* Pour plus d'informations sur le processus d'harmonisation, consultez le document [Cadre et processus d'harmonisation de la Table GIRT 062](#).


YVON (BMMB)			
Superficie (ha) : Coupe partielle = 108 ha Coupe de régénération = 77 ha Total = 185 ha			
Usagers contactés : Association des trappeurs professionnels de Québec (ATPQ), Association des ZEC de Lanaudière, Réseau des locataires de terres publiques (RLTP), ZEC Boullé			
Mesure d'harmonisation des usages (MHU) ⁱ			
Source (porteur) ¹	Nature ²	Préoccupations soulevées	Réponses du MRNF et/ou mesures d'harmonisations convenues ³
ZEC Boullé	Habitat faunique aquatique	Assurer la qualité de l'eau au lac Yvon, où il y a présence de frayères à doré, espèce sensible à la sédimentation.	<p>À la suite d'une décision régionale, la coupe dans les lisières boisées n'est plus permise, ce qui assure un 0-20m intact en bordure des lacs et cours d'eau permanents.</p> <p>En bordure du lac Yvon et de ses tributaires d'eaux, ajouter un 20-30m en lisière boisée (art. 27, RADF) sans déplacement de machinerie permis. Voir carte.</p> <p>Effectuer un retrait avant la pente forte située au sud du lac Guibles. Voir carte.</p>
RLTP	Paysage	Maintenir la qualité du paysage visuel après coupe pour les baux de villégiature au lacs Guibles et Iron.	Le paysage visuel devrait demeurer peu impacté après coupe pour les baux de villégiature du chantier.
Mesure d'harmonisation opérationnelle ⁴ (MHO) ⁱⁱ			
Source (porteur) ¹	Nature ²	Préoccupations soulevées	Réponses du BGA et/ou mesures d'harmonisations convenues

¹ Personne ou organisme portant la préoccupation.

² Liée aux besoins ou aux valeurs des utilisateurs. Les **besoins** sont des exigences considérées comme nécessaires par l'intervenant concerné et liées à l'utilisation que cet intervenant fait du milieu forestier. Les **valeurs** sont relatives aux convictions de l'utilisateur.

³ Cette section représente les réponses du MRNF aux enjeux soumis. Les mesures d'harmonisations sont indiquées par une flèche ⇒.

⁴ Les ententes de mesure d'harmonisation opérationnelle (MHO) sont notées, au présent compte rendu, à titre d'information seulement. Il est de la responsabilité des signataires (BGA et demandeur) de confirmer et compléter les MHO et de prévoir des dispositions nécessaires permettant d'évaluer que les MHO ont été respectées de même que les clauses en cas de non-respect. Il est recommandé de le faire par écrit via l'Annexe 8 de la TGIRT prévue à cet effet.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts 	Fiche d'harmonisation chantier YVON (BMMB)	Date de rédaction MAJ	2023-10-24 2023-12-06
		Date où le document a été adopté	Non révisé/Non adopté Pour information seulement

ZEC Boullé	Maintien des infrastructures	S'assurer de la qualité du chemin lors des opérations.	La réglementation en vigueur (art. 64 RADF) répond à la préoccupation.
ZEC Boullé	Sécurité des utilisateurs	Installer la signalisation lors des opérations et du transport.	Installer la signalisation lors des opérations et du transport.
ZEC Boullé	Accès au territoire	ZEC apprécierait que les travaux sur les chemins améliorent l'accès au La Yvon.	Partagé la planification finale des chemins avec la ZEC.

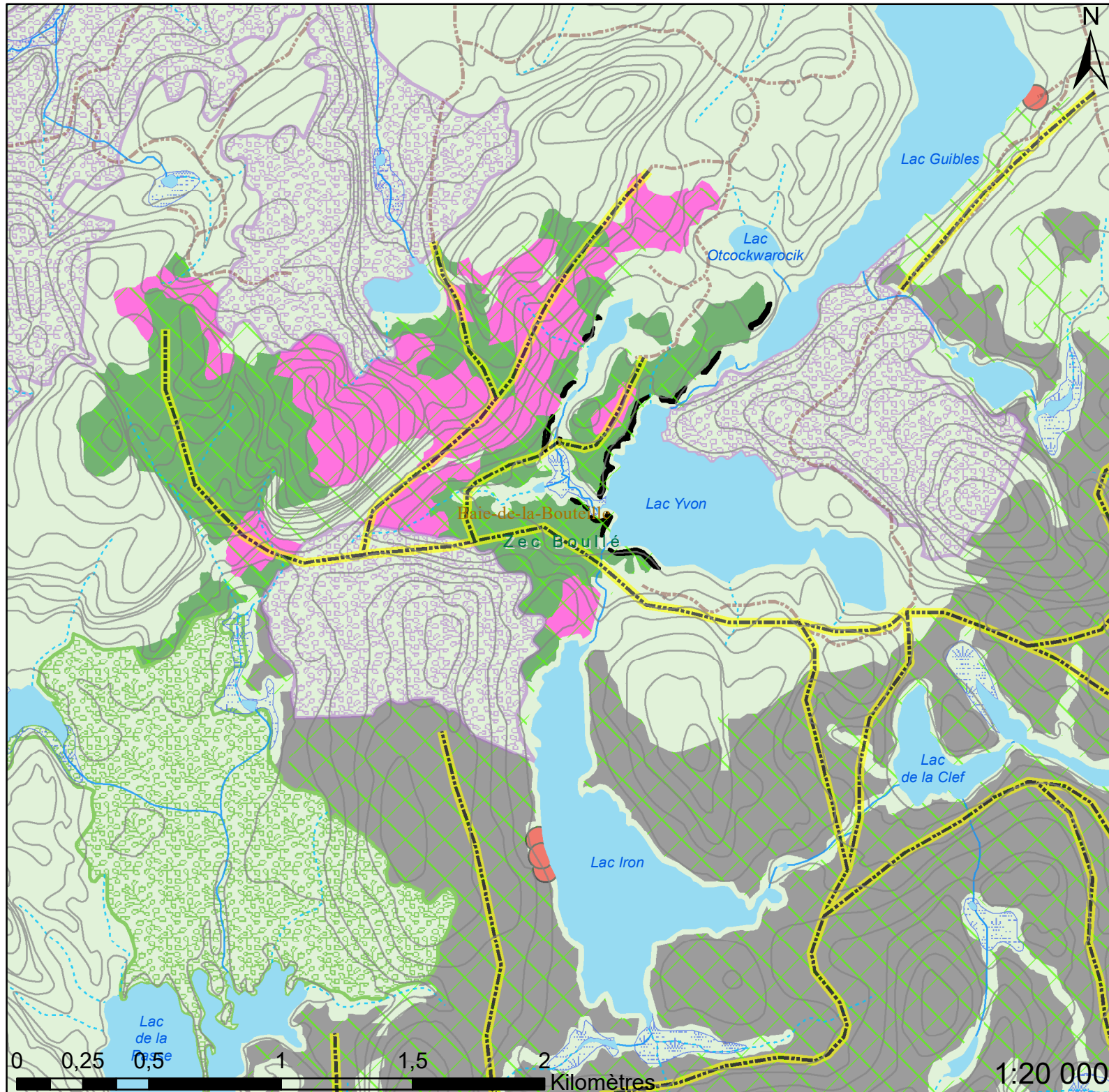
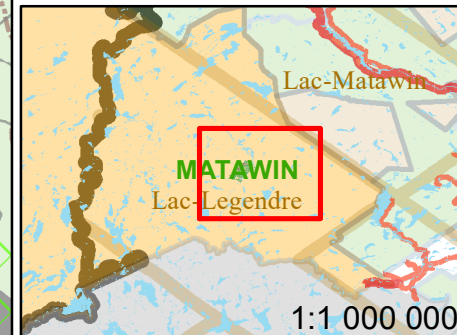
Travaux sylvicoles non commerciaux⁵ (TSNC)ⁱⁱⁱ			
<i>Source (porteur)¹</i>	<i>Nature²</i>	<i>Préoccupations soulevées</i>	<i>Pistes de solution</i>
S/O	S/O	S/O	S/O

Itinéraire des bois			
<i>Itinéraires possibles</i>	<i>Utilisateurs concernés</i>	<i>Préoccupations soulevées</i>	<i>Pistes de solution</i>
Par le km 45 du chemin de Manawan	ZEC Boullé	S/O	S/O

⁵ Ces mesures s'appliqueront en cas de réalisation de travaux de préparation de terrain, de reboisement ou de débroussaillage à la suite de la récolte de bois. Une harmonisation spécifique aura lieu avant la réalisation des TSNC.

06271_YVON BMMB_V3

ZEC Boullé 205 ha



- Chemin forestier
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Milieu humide
- Lac
- Villégiature
- Refuge biologique
- Ilots de vieillissement
- Limite municipale
- ZEC
- Consultation publique 22-24
- Chantier IRON

Chantier YVON (BMMB)

- Coupe partielle
- Coupe de régénération
- Mesure d'harmonisation
- Chemin planifié par le BGA
- Implantation

Réalisation:
Isabelle Parent ing. f.

Date: 2023-12-04 Québec

